

d'une manière peu dispendieuse jusqu'à l'Allier; ces données techniques ne peuvent intéresser que l'Administration des Mines. C'est à cette Administration, du reste, qu'il appartiendra de faire exécuter les recherches nécessaires pour que les probabilités, précédemment exposées, soient vérifiées avec les soins qui conviennent à l'importance de leur objet (1).

Si les recherches exécutées ne mènent point aux résultats qu'on avait lieu d'espérer, il n'en faudra pas moins conclure sous le point de vue purement scientifique :

1°. Que la brèche de Mont-Dore est composée d'un sous-sulfate d'alumine et de potasse silicifère analogue aux sous-sulfates de Montione et de la Tolfa ;

2°. Que presque toutes les laves altérées par les vapeurs sulfureuses des volcans sont aussi des sous-sulfates d'alumine et de potasse silicifères, et ne diffèrent des précédens que par les aspects dépendans d'une agrégation souvent imparfaite et d'une contexture nécessairement empruntée;

3°. Qu'il y a lieu de réunir toutes ces substances pour en former, dans les classifications minéralogiques, une espèce particulière, qu'on doit placer parmi les sels insolubles, et dont il est convenable d'étudier et de décrire les caractères avec d'autant plus de détail et d'exactitude, qu'il faut suppléer à l'absence totale de cristallisation.

(1) M. le directeur général des Ponts-et-Chaussées et des Mines s'est empressé de décider, le 26 octobre 1818, que ces recherches seraient faites dans la campagne de 1819.

(Note des Rédacteurs.)

EXTRAIT

*Du Rapport fait au Conseil général des Mines,
le 11 mai 1819, sur les ACIERS de la Bé-
rardière ;*

PAR M. GILLET DE LAUMONT,

Inspecteur général au Corps royal des Mines, rapporteur.

Vers le milieu de l'année 1817, M. Milleret, receveur-général des finances du département de la Moselle, présenta à l'Administration des Mines une série d'aciers et un grand nombre d'objets fabriqués avec ces aciers, préparés dans la manufacture qu'il avait montée à la Bérardière, près Saint-Etienne, où l'on raffinait des aciers naturels ou aciers bruts, provenant alors de diverses forges.

Les objets fabriqués, tels que ressorts pour les fusils, fleurets, baïonnettes, ciseaux à couper le fer, limes diverses, etc., furent examinés avec soin par une Commission nommée à cet effet, et trouvés généralement bons; plusieurs furent reconnus excellens. Des essais faits avec ces aciers donnèrent des *ciseaux* et des *barins* très-bons; on en forgea un *coin de médaille* qui réussit parfaitement. Vers cette époque, une suite des mêmes aciers et de leurs produits fut présentée à la Société d'Encouragement, qui

décerna à M. Milleret une médaille d'or, dans sa séance du mois de janvier 1818.

Le but de M. Milleret n'étant point de monter une fabrique d'outils ou d'instrumens divers, mais de fournir au commerce, aux manufactures d'armes, toutes les variétés d'aciers que l'on était obligé de tirer des pays étrangers, et particulièrement les *aciers naturels raffinés* que l'on recevait d'Allemagne, il n'a rien épargné pour perfectionner ses produits, et il y a parfaitement réussi (1).

Ces aciers sont aujourd'hui fabriqués avec des *aciers naturels* provenant des usines de Beaufort et d'Allivet, que M. Milleret possède dans le département de l'Isère, où ils sont travaillés avec soin; ils sont ensuite assortis et raffinés dans les usines de la Bérardière et de Mottetière, placées sur le même cours d'eau, près Saint-Étienne, et donnent toutes les qualités analogues aux aciers les plus recherchés dans le commerce.

Cette grande manufacture, fondée depuis quatre ans au plus, vient de publier une note de dix variétés d'aciers qu'elle fabrique en grand, avec l'état de leurs prix courans, dont on va rendre compte, ainsi que du résultat des essais qui ont été faits et des informations officielles et authentiques qui ont été rassemblées par la Commission.

(1) Il a été secondé dans ce travail par M. Beaunier, ingénieur en chef des mines, directeur de l'École des mineurs à Saint-Étienne, qui avait conçu le plan de cette aciérie, et qui, d'après l'autorisation de M. le directeur général des mines, a dirigé tout ce qui concerne les travaux d'arts.

Indication des essais et extrait des pièces qui établissent les usages et les qualités des aciers de la Bérardière.

N^o. 1. *Acier étoffé pour ressorts de voiture, au prix de 160 fr. les 100 kilog. dans les dimensions usitées.*

C'est un mélange d'acier naturel vif et doux, qui, d'après M. Chapuis, lieutenant-colonel d'artillerie, directeur-général des ateliers de construction des Messageries royales à Paris, se travaille aisément, et auquel la trempe la plus forte convient le mieux. Cet officier annonce, dans une note, que sur notre demande il a eu la complaisance de nous adresser, le 29 avril dernier, « que l'Administration, d'après les essais d'échantillons d'acier à ressort de la Bérardière, se dé- » termina, en septembre 1818, à lui faire une » commande de *dix mille kilogrammes*, qui ont » été livrés dans l'espace de *deux mois*; que les » quatre premiers ressorts faits avec les échantillons d'essais ont été placés sur une voiture » de la route de Lyon, qui a fait depuis » cette époque un trajet de 2,600 lieues, sans » que, depuis huit mois, ils aient éprouvé aucune avarie; que la qualité de la livraison des » 10,000 kilogrammes a parfaitement répondu » à celle des échantillons d'épreuve; que l'on a » construit avec cet acier les ressorts de trente » voitures neuves qui, depuis deux mois, sont » employées sur les routes de Toulouse, Bor-

» deaux, La Rochelle, Metz et Strasbourg ;
 » que chaque voiture a déjà fait 1,000 à 1,200
 » lieues, habituellement chargée de douze
 » voyageurs, avec un poids de 1,000 à 1,200 ki-
 » logrammes, et que pas une feuille de ressort
 » ne s'est cassée jusqu'à ce jour ; qu'une nou-
 » velle commande de 10,000 autres kilogrammes
 » vient d'être faite au prix de 160 fr. les 100 ki-
 » logrammes (1). »

L'acier à ressorts de voiture, venant d'Alle-
 magne, s'est vendu à Paris jusqu'à 190 fr., et
 il est aujourd'hui, de 174 à 170 fr., prix égal
 à celui de l'acier cimenté-laminé anglais, em-
 ployé pour les ressorts des *malles-postes*.

N^o. 2. *Acier raffiné à trois marques, au prix
 de 185 fr. les 100 kilog., étiré en petites di-
 mensions.*

Cet acier, raffiné avec soin, est principale-
 ment destiné pour les ressorts de platines de fu-
 sils et de mécaniques, pour baïonnettes et fleu-
 rets de première qualité. D'après la réponse que
 M. le directeur de l'artillerie et du génie, M. le
 baron Evain, a eu la bonté de nous faire le 21 avril
 1819 : « La Manufacture royale d'armes de
 » Saint-Etienne prend ses aciers à la Bérardière,
 » au prix de 185 fr. les 100 kilog. Leur emploi
 » a d'abord offert quelques difficultés, faute de
 » bien savoir le degré de chaleur et de travail qui

(1) Les commandes doivent être faites à M. de Bron, di-
 recteur des mines et usines de M. Milleret, à la Bérardière.

» leur convenait ; mais l'expérience en a bien-
 » tôt fait connaître la qualité, et l'on s'est con-
 » vaincu que, soit pour la finesse, soit pour la
 » force d'élasticité, soit pour le soudage, ils
 » étaient comparables et même *supérieurs* aux
 » aciers raffinés qu'on tirait d'Allemagne. Une
 » série d'essais sur ces aciers, faits par le Co-
 » mité central d'Artillerie, et le résultat encore
 » plus concluant de l'emploi de cet acier, ont
 » confirmé cette opinion. Depuis quelque temps
 » les manufactures royales d'armes n'emploient
 » plus que des aciers français. »

Les prix stipulés avec le Ministre de la guerre
 pour les premières fournitures d'acier, n^o. 2,
 à faire aux deux Manufactures d'armes sui-
 vantes, avaient été à 5 fr. au-dessous de celui
 d'Allemagne fourni par les entrepreneurs (droits
 d'entrée compris), savoir :

En 1817 et	{ à Saint-Étienne.	198 f.	} prix moyen, 211 fr. les 100 kilog.
1818.	{ à Tulle (à raison du transp.).	224	
En 1819.	{ à Saint-Étienne.. . . .	185	} prix moyen, 191 fr. les 100 kilog., infér. de 20 fr. à celui de 1817.
	{ à Tulle (transport compris).	197	

M. Regnier a fait faire avec cet acier des *res-
 sorts d'éprouvettes*, qui se sont trouvés excel-
 lens et supérieurs à ceux en acier d'Allemagne
 à sept étoiles ; plusieurs essais ont prouvé en
 outre qu'il était très-bon pour la coutellerie fine.

N^o. 3. *Acier raffiné à trois marques, au prix
 de 180 fr. les 100 kilogrammes, étiré suivant
 les dimensions propres à la coutellerie, etc.*

Cette étoffe, formée d'acier naturel raffiné

exempte de veines , paraît supérieure aux aciers dits *étoffes de Pons*.

Des artistes distingués , MM. Salmon , rue Saint-Honoré , Sir Henry , place de l'Ecole de Médecine , en ont fait des couteaux , des instrumens très-bons et d'un beau poli , quoique avec quelques piqués , ce qui est inévitable avec une étoffe ; le fourbisseur , M. Cordier , en a fait un ressort excellent , il en a étiré un morceau en travers , qui a bien supporté cette épreuve , a conservé son nerf et est bien venu au poli , à quelques piqués près ; cet artiste ne croit pas qu'on puisse trouver une meilleure étoffe pour la coutellerie.

N^o. 4. *Acier raffiné à une seule marque , au prix de 150 fr. les 100 kilogrammes , étiré en petites dimensions.*

Cet acier raffiné est dur , bien soudé , facile à forger et propre pour les limes , outils et coutellerie courante. Les couteliers , MM. Salmon , Sir Henry et Cuisinier ont fait des couteaux et divers objets qui se sont trouvés très-bons. Le bon marché du prix , de près de moitié de celui de l'acier fondu , est très-favorable aux fabricans.

N^o. 5. *Acier à un éperon , au prix de 180 fr. les 100 kilogrammes , en barres et en petites dimensions.*

Cet acier , qui répond aux *aciers de Hongrie* , est très-utile au commerce pour les grands outils tranchans , les ciseaux , les gouges , les crochets à tourner les bois et les métaux.

Acier à deux éperons , en barres , à 200 fr. , en petites dimensions , à 210 fr. les 100 kilogrammes.

Cet acier , plus vif , plus raffiné que le précédent , paraît uniquement fabriqué en France , à la Bérardière : il prend un poli brillant ; la même qualité venant d'Angleterre , sous le même nom , se vend à Paris 250 et jusqu'à 300 f. les 100 kilogrammes : celui de l'usine française paraît remplacer fort bien , pour la coutellerie fine et une infinité d'objets , l'acier à *deux marteaux* , très-estimé dans le commerce , mais du prix de 280 fr. les 100 kilogrammes.

Acier fondu , au prix de 260 à 280 fr. en lingots et étiré en petites dimensions , les 100 kilogrammes.

Cet *acier fondu français* l'emporte sur l'acier fondu anglais , par sa propriété d'être soudable , fait annoncé par M. le baron Evain , dans sa lettre déjà citée , du 21 avril 1819.

Il se forge facilement et se soude au fer et à lui-même , d'après M. Cordier , fabricant de bijoux en acier (lettre du 2 mai 1819) ; qui en a fait des ciseaux de fer armés d'acier , capables de couper le fer et la fonte dure , lorsque leur tranchant n'est pas trop mince ; le même fabricant en a fait plusieurs pièces qui ont pris un beau poli sans cendrules ni gerçures ; il lui trouve cependant dans le poli un certain gris que l'on rencontre quelquefois dans les aciers anglais. On

pourrait, en y introduisant plus de carbone, lui donner facilement le noir de l'acier *Huntzmann*; mais il serait à craindre alors de lui faire perdre en partie la propriété de se forger facilement et de se souder, propriété si avantageuse et si économique pour les arts, que les aciers anglais de *Marschal* et de *Huntzmann* ne possèdent pas : au reste, la manufacture en fera, devant satisfaire les désirs du commerce. M. Molard en a fait faire un rasoir par M. Gilet, fabricant de rasoirs, rue de Charenton; il s'est trouvé excellent et a pris un beau poli, sans cendrules, ni gerçures; il le compare à l'acier *Marschal*. Les couteliers, MM. Sir Henry, Salmon et Cuisinier, en sont parfaitement contents.

« Cet acier a été essayé par M. Thiulier fils, » graveur général des monnaies, qui en a fait » un coin, lequel a très-bien réussi. D'après » une note rédigée sous les yeux de M. Galle, » graveur en médailles, il a pris une barre » carrée qui, arrondie à chaud au marteau, a » formé un cylindre de 18 lignes, qui a été » coupé et foulé au balancier jusqu'à ce qu'il » eût acquis 26 lignes de diamètre, puis tourné » en forme de calotte convexe; on y a enfoncé » alors, sans l'entourer d'une virole, un coin » matricé portant une tête de Malesherbes en » relief; ce poinçon a été ensuite trempé et » n'a laissé apercevoir aucun défaut, aucune » gerçure. Cet habile artiste, qui emploie habituellement l'acier fondu anglais, n'a trouvé » dans l'acier fondu français aucune différence » avec l'acier *Huntzmann*.

» Le mécanicien M. Baradelle en a fait d'excel-

» lens burins d'horloger avec lesquels il a tourné » de l'acier trempé revenu blanc, et n'en a pas » fait de différence d'avec les burins d'acier anglais dont il se sert ordinairement. Des crochets de tour lui ont servi à tourner de la fonte et se sont bien soutenus; la cassure est belle et égale à celle de l'acier anglais; enfin, cet acier égale ce qu'il y a de mieux (lettre du 7 mai 1819.)

Le prix de l'acier fondu venant d'Angleterre était monté, pendant les dernières guerres, à 16 et 18 fr. le kilogramme; en 1817, il était à 4 fr. 50 c.; en 1818, l'émission de quelques aciers fondus français le fit baisser à 3 fr. 60 c.; depuis que la Bérardière a un entrepôt à Paris (1), l'acier fondu anglais est descendu à 2 fr. 80 c. le kilogramme.

Acier à deux colonnes, au prix de 400 fr. en barres, 410 fr. en petites dimensions, les 100 kilogrammes.

Cet acier nouveau pour la France est exclusivement préparé à la Bérardière; il est annoncé pour être raffiné à 1,024 doubles; il possède toute la dureté de l'acier fondu, se soude facilement au fer, et est peut-être supérieur à tous les aciers fondus pour entailler la fonte de fer et résister sur les métaux durs; il a la propriété de ne pas perdre son carbone, comme le font la plupart des aciers cimentés. M. Molard en a fait faire des burins qui se sont trouvés excellents. M. Baradelle en a employé sur la fonte de fer dure,

(1) Rue du Jardinnet, n°. 3.

qui en ont supporté le choc sans s'égrener. M. Cordier annonce, dans sa lettre, qu'il est facile à forger, se soude bien, devient dur à la trempe, résiste sur la fonte, et qu'on peut l'employer à tout ce que l'on voudra. M. Raoul, qui fabrique des limes si parfaites, est très-content de l'acier fondu et de celui à deux colonnes dont il a fait d'excellens outils à estamper (1).

N^o. 7. *Acier dur pour revêtir les faces des batteries de fusils, à 185 fr. les 100 kilogrammes.*

Cet acier, formé des aciers naturels les plus durs de premier choix, est employé avec succès pour les manufactures royales d'armes de Saint-Etienne et de Tulle, de même que le n^o. 2.

Ruban damassé préparé pour la confection des canons de fusils.

Cette fabrication, qui ne paraît pas encore avoir été faite en France *en manufacture*, contribuera beaucoup à la bonté et à l'égalité de ce travail particulier pour les canons des armes de luxe.

Tels sont les produits de cette belle et nou-

(1) Depuis que ce rapport a été présenté, M. Regnier en a fait un très-favorable sur ces aciers à la Société d'Encouragement, où il annonce qu'il a fait pour les Douanes, avec de l'acier à deux colonnes, des poinçons pour marquer les barres de fer en transit, et qu'ils se sont toujours bien soutenus sur les fers les plus durs, marqués à froid et sous les coups redoublés de pesans marteaux, donnés souvent exprès à faux.

velle manufacture d'*aciers perfectionnés*; qui doit, avec les usines analogues qui existent en France, y faire baisser le prix des aciers étrangers et diminuer leur introduction. Si nous jetons un coup d'œil rapide sur nos fabriques d'acier anciennes et nouvelles, nous voyons que l'on y obtient, que l'on y raffine ou que l'on y emploie des aciers *naturels*, *cémentés* et *fondus*, de très-bonne qualité, principalement dans les départemens du Haut-Rhin, des Vosges, de la Haute-Saône, du Loiret, de Loir et Cher, d'Indre et Loire, où existe la belle et grande manufacture de limes de M. de Saint-Bris; de la Nièvre, de la Loire, de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de l'Isère, de la Drôme, de la Dordogne, de la Haute-Garonne, de l'Aude, de l'Ariège, etc.

Parmi ces différentes manufactures, nous en remarquons de nouvelles qui promettent les plus heureux succès; dans le Loiret, MM. de Quenne et Monmouceau ont établi une belle fabrique de limes à Orléans; dans la Haute-Garonne, M. Garrigou a établi à Toulouse une manufacture de fers cémentés et d'aciers naturels raffinés, et a livré au commerce, en 1818, près de 50,000 faux et 200,000 kilogrammes d'acier, avec une grande quantité de limes; dans l'Ariège, M. Ruffié, riche commerçant de Toulouse, monte une grande manufacture de faux et d'acier, ainsi que M. Sans, avec les excellens produits des forges catalanes des Pyrénées; dans l'Isère, indépendamment des anciennes et nombreuses fabriques d'*acier naturel* de Rives, on a établi des forges catalanes; dans la Loire, près de Saint-Etienne, M. Robin Peyret, suc-

cesseur de M. Jakson, fabrique beaucoup de limes en *acier fondu*; et M. Milleret, qui a livré par an au commerce et aux manufactures d'armes, environ 160,000 kilogram. d'acier raffiné, est aujourd'hui monté de manière à en fournir 240 kilogrammes, principalement en *aciers naturels raffinés* (1), et 30,000 kilogrammes en *acier fondu soudable*.

D'après ces faits, il est constant que nos aciéries avec nos excellens minerais de fer, préparés dans nos forges, raffinés dans nos fabriques, sont en état de fournir, en concurrence, les unes des autres, toutes les variétés d'acier dont nous avons besoin, et même quelques-unes supérieures à celles que nous recevons de l'étranger: déjà nos Manufactures royales d'armes n'emploient que des aciers français, et il y a lieu d'espérer que, si le Gouvernement continue à protéger la fabrication des *aciers* et les manufactures qui se sont établies d'après la confiance que leur donnaient des tarifs sanctionnés pour les droits d'entrée sur les *aciers étrangers*, nous pourrons bientôt mettre le commerce en état de verser au-dehors, non-seulement des objets fabriqués avec nos aciers, mais encore des aciers divers non fabriqués.

(1) L'avantage de ces aciers sur ceux obtenus par la *cémentation*, consiste principalement en une *combinaison plus intime du carbone* avec le fer, qui fait que des limes, des outils, étant usés, puis détremés, taillés et retremés, reprennent plusieurs fois successivement le dur; tandis que des *fers cémentés légèrement* peuvent donner de fort bonnes limes, mais qui étant ensuite détremées redeviennent souvent du fer qui n'est plus susceptible de devenir dur, ce qui porte un grand préjudice aux ouvriers.

Relativement à la manufacture de la Bérardière, près Saint-Etienne, il résulte des essais et des nombreux renseignemens authentiques que nous avons rassemblés, que, secondée de ses trois autres établissemens, elle est aujourd'hui en état, par l'emploi que l'on y fait faire des *aciers naturels raffinés* et par la combinaison de ces aciers avec ceux *cémentés*, de fournir une grande variété d'*aciers supérieurs* pour les divers usages du commerce et des arts;

Que tous ces aciers ont été reconnus par le Conseil général des Mines pour être de bonne qualité et pour offrir même plusieurs variétés supérieures à celles qui sont en usage; enfin, cette grande et belle manufacture doit donner par le raffinage des *aciers naturels* qu'elle a particulièrement *perfectionnés* (1), une nouvelle réputation aux aciers français qui présenteront de grands avantages au commerce et aux arts; et déjà, depuis 1817, elle offre une diminution fort sensible dans les prix de ses pro-

(1) L'auteur de la *Sidérotechnie*, tome IV, page 115, a annoncé en 1812, que l'acier brut français ne le cède souvent en rien aux aciers bruts que l'on prépare dans les aciéries de Styrie, de Carinthie, et dans celles qui jouissent de la plus haute réputation, et en diffère par cela seul que les usines françaises livrent leurs aciers bruts *sans choix*, tandis que les autres *trient* leurs barreaux pour en former au moins deux qualités, l'une d'acier *dur*, l'autre d'acier *mou*, qui mettent l'ouvrier dans le cas de choisir, avec certitude, celui dont il a besoin, sans être exposé à en rejeter beaucoup comme inutiles.

« Il indique, page 114, les départemens de l'Isère, du Nivernais, des Pyrénées, comme offrant à une compagnie qui achèterait leurs aciers bruts, pour les *trier*, les *reforger* et les *raffiner*, les moyens d'en tirer deux avantages réels, l'un de donner une grande réputation aux aciers du pays, l'autre de

pres aciers, et en a produit une très-marquée sur ceux qui viennent de l'étranger (1).

procurer aux ouvriers qui les emploieraient une grande économie de temps et de combustible.

» Il fait des vœux, page 115, pour que des sociétés forment ces entreprises, en ayant soin d'appliquer toujours les mêmes marques sur des aciers semblables qui aient des degrés constants d'aciération, comme un moyen certain d'en assurer le succès.»

Terre à creusets.

(1) On trouve dans le XXVI^e. volume du *Journal des Mines*, n^o. 151, juillet 1809, page 5, un rapport sur l'*acier fondu soudable*, et sur plusieurs autres variétés nouvelles d'aciers qui se rapportent à celles préparées à la Bérardière. Il est dit, page 19, que MM. Poncelet, de Liège, fondaient de 50 à 100 kilogrammes d'acier, jusqu'à six fois de suite dans le même creuset (sans le laisser refroidir); ils formaient leurs creusets avec des torons de terre bien pétrie, posés en spirale; mais nous ignorons d'où ils tiraient cette terre précieuse pour les arts. M. le comte de Chaptal, frappé de la difficulté que l'on éprouve à se procurer des terres assez réfractaires pour la fonte de l'acier et pour les verreries, a indiqué celle de *Salavas*, peu éloignée du pont Saint-Esprit, en en séparant avec soin les veines ocreuses qui la sillonnent. Des creusets, fabriqués avec cette terre, ont donné des résultats très-satisfaisans à la Bérardière; les verreries à bouteilles, qui s'en sont servies, n'ont pas eu besoin de réparer leurs creusets pendant le cours d'une campagne, ce qu'elles n'avaient pu encore obtenir. La terre de *Salavas* (Ardèche), sur la rivière de ce nom, est à 10 kilomètres de Barjac (Gard), bureau de poste; elle se transporte aisément par le Rhône, le canal royal, la Saône, etc.

G. L.

DE LA RICHESSE MINÉRALE.

CONSIDÉRATIONS sur les mines, usines et salines des différens états, présentées comparativement 1^o. sous le rapport des produits et de l'administration dans une première division, intitulée : DIVISION ÉCONOMIQUE; 2^o. sous le rapport de l'état actuel des mines et usines dans une seconde division intitulée : DIVISION TECHNIQUE (avec un atlas in-folio de 65 planches);

PAR A. M. HÉRON DE VILLEFOSSE,

Maître des requêtes, inspecteur divisionnaire au Corps royal des Mines de France, membre de l'Académie des Sciences, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur et de l'ordre des Guelfes (1).

EXTRAIT.

Il manquait encore à l'Europe savante un *Traité* complet sur l'art et sur l'administration des mines. Les nombreux ouvrages publiés jusqu'ici en Angleterre, en France, et même en Allemagne, le berceau et le modèle de l'exploitation des mines, ne traitaient que quelques parties de cet art; aucun auteur ne s'était d'ailleurs occupé, d'une manière générale, de la jurisprudence qui régit les établissemens. La France a maintenant la gloire d'offrir ce traité complet

(1) Se vend avec l'atlas chez Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Bourbon, n^o. 17. (Prix : 170 francs); et à Londres, n^o. 50 Soho-Square.